



## Traité Bikourim

### Michna 10 - Chapitre 3

רַבִּי שְׁמַעוֹן אוֹמֵר, שְׁלֹשׁ מִדּוֹת בַּבְּכוּרִים:  
הַבְּכוּרִים, וְתוֹסֶפֶת הַבְּכוּרִים, וְעֵטוֹר הַבְּכוּרִים.  
תוֹסֶפֶת הַבְּכוּרִים, מִין בְּמִינוֹ;  
וְעֵטוֹר הַבְּכוּרִים, מִין בְּשֵׂאִינוֹ מִינוֹ.  
תוֹסֶפֶת הַבְּכוּרִים נֶאֱכָלֶת בְּטֶהְרָה, וְפִטוּרָה מִן הַדְּמָאִי;  
וְעֵטוֹר הַבְּכוּרִים חָיִב בְּדְמָאִי:

Rabbi Chimon remarque qu'il y a trois degrés dans les prémices offertes : les prémices elles-mêmes (les premiers fruits), le supplément cueilli en même temps, la couronne d'ornements dont on les entoure. Le supplément devra être de la même espèce ; la couronne pour orner pourra être d'une espèce différente. Le supplément devra être consommé en état de pureté, et il est dispensé de la loi de Demaï (le Cohen l'achetant de l'ignorant peut en manger sans crainte d'impureté) ; mais la couronne des prémices (pouvant être d'une autre sorte) est soumise aux craintes que suscite le doute.



### Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)